

que du roi. Lemot profita de la commande de la statue de Louis XIV pour prouver qu'il savait aussi bien que qui que ce fût les règles de son art. Il idéalisa le grand roi ; et, adoptant le costume antique, demanda à la chlamyde grecque ses plis élégants, tandis que le nu des bras et des jambes lui permettait de développer la grâce et la force du corps. « Tous ceux qui ont vu cette statue équestre, soit « à Paris, soit à Lyon, disait Quatremère de Quincy (1), « et qui ont gardé la mémoire des effigies contemporai-
« nes de Louis XIV, ont convenu que jamais le grand
» roi n'avait été représenté avec un aspect à la fois plus
« idéal et plus vrai, dans des formes et avec un costume
« plus en rapport avec le caractère du monarque ; que
« dans aucun de ses anciens monuments la composi-
« tion n'avait mieux répondu à la dignité du personnage ;
« que dans aucun, l'allure du coursier et le beau choix
« de ses formes n'avaient offert un tout plus harmonieux ;
« qu'enfin, aucun bronze de ce genre n'avait mieux reçu
« de la main d'un artiste la beauté, le mouvement et la
« vie. »

En quatre années, le modèle fut terminé, le moule préparé, et, le 27 août 1824, la coulée du bronze fut faite avec un succès complet, en présence d'une nombreuse et brillante assistance (2). Tandis que la première statue, celle de Desjardins, avait été, en 1701, transportée par eau, la statue de Lemot arriva par terre à Lyon, le 15 octobre 1825 (3). L'inauguration fut brillamment faite le 6 novembre (4).

(1) Notice sur Lemot lue à l'Académie, *Moniteur Universel*, 1838 p. 1615.

(2) Voir *Moniteur Universel*, 1824. p. 1185.

(3) Ce transport par terre fut fait en treize jours avec vingt chevaux par M. Ghefeldy, entrepreneur, moyennant le prix fait de 37000 f.

(4) Voir pour les détails Monfalcon, *Histoire monumentale*